

# Enfance et Jeunesse

Asnières sur Seine a connu, ces dernières années, une croissance démographique régulière, qui s'est traduite par l'arrivée de nouvelles familles et par une augmentation de la part des jeunes dans la population. Dès lors, la Ville doit faire face à une évolution sensible des besoins d'accueil de la petite enfance, à laquelle l'offre actuelle ne peut répondre. En matière de politique de la jeunesse, par ailleurs, la Ville a engagé une démarche participative qui favorise l'engagement citoyen des jeunes Asniérois. Les Assises de la jeunesse, par exemple, ont permis d'évaluer les besoins des jeunes et d'élaborer des actions concrètes.

## 1. Un enjeu majeur : l'accueil de la petite enfance

*L'enfant est de plus en plus confié à la collectivité. Or, actuellement, la Ville ne répond qu'à 20% des besoins en matière d'accueil des tous petits. L'enjeu est de développer les structures, mais aussi de faciliter la garde à domicile.*

### Un nombre insuffisant de places malgré l'augmentation des structures

Actuellement, les structures asniéroises proposent 878 enfants de 7h à 19h. La Ville propose :

- un accueil régulier : 16 structures d'accueil collectif (pour une capacité totale d'accueil de 640 places) et un service d'accueil familial (qui accueille près de 125 enfants). Des places sont également réservées dans deux structures, l'une gérée par l'association « Toupty » (Valentin et Capucine), l'autre par la société Crèche de France (Arc en Ciel).
- un accueil occasionnel dans 3 haltes-garderies (53 places au total).

La Maison de la Petite Enfance accueille 4 équipements dédiés à la petite enfance : une structure d'accueil collectif de 40 places, un relais d'assistant(e)s maternel(le)s, une ludothèque, et une halte-garderie gérée par une association. Notons qu'il est prévu l'ouverture de trois nouvelles crèches d'ici trois ans.



Dans le cadre de sa politique familiale, la Ville subventionne 4 structures associatives qui accueillent des enfants asniérois : la halte-garderie Flachat, la halte-garderie « Les polissons », le jardin d'enfant « Toute l'enfance en plein air » et le service d'accueil parental « La gaminerie ».

## Enfance et Jeunesse

Ces structures offrent donc un accueil souple et diversifié, et elles sont bien réparties sur l'ensemble du territoire. Mais l'offre actuelle est insuffisante. Considérant le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans (80%) et le nombre d'enfants nés entre 2005 et 2007 (5 149 naissances), l'offre en structure d'accueil ne couvre que 20% des besoins. Ce taux est largement inférieur à la moyenne départementale (58%) et nationale (44%).

Consciente de cet enjeu, la Ville réalise de nouvelles structures : une intégrée dans l'aménagement de la ZAC Bord de Seine et une dans la ZAC Scheurer-Kestner (bâtiment HQE). Malgré son accroissement, l'offre de garde restera insuffisante.

Remarque : le développement de crèches d'entreprises permettrait d'absorber une partie des besoins. Dans le cadre d'une « Charte de la parentalité », la société L'Oréal a ouvert 5 crèches en Ile de France, dont une de 9 places sur son site d'Asnières. Sensibiliser les entreprises sur cette thématique est un enjeu sur la Ville, qui doit être pensé à une plus grande échelle.

Paradoxalement, le service de la petite enfance constate que de nombreuses assistantes maternelles (communément appelées « nourrices ») des Hauts d'Asnières sont au chômage. Par ailleurs, nombreuses sont celles qui refusent de se rendre au relais assistantes maternelles, jugé trop éloigné. Le RAM, situé dans le centre (rue d'Argenteuil) est pourtant chargé de mettre en relation les familles avec les assistantes maternelles. Cette situation illustre encore une fois la fracture nord-sud du territoire. Néanmoins, les antennes PMI proposent des accueils jeux à ces assistantes maternelles.

Néanmoins, pour des raisons pratiques, il paraît logique que les familles choisissent une assistante maternelle proche du domicile, ou du lieu de travail. Ainsi, une réflexion aurait certainement du sens à une échelle intercommunale.

### Développer des pratiques plus durables

Les couches lavables sont aujourd'hui acceptées au sein de la crèche familiale et une réflexion est menée sur l'extension de cette mesure. Des efforts restent donc à faire pour intégrer les pratiques du développement durable dans ces établissements : choix des jouets et du mobilier, utilisation de produits d'entretien « verts », alimentation « bio » ou équitable, etc.

L'engagement volontaire de 3 directrices de structures comme référentes du développement durable laisse présager l'impulsion d'actions en ce sens.

Les structures de la petite enfance accueillent une dizaine d'enfants porteurs de handicaps (trisomie, handicap moteur, etc.).

1 place sur 20 est réservée aux enfants qui bénéficient des minimas sociaux.

## Enfance et Jeunesse

### Une aide pour développer la garde à domicile

Face au manque de places en structure et au coût de l'accueil collectif, la garde à domicile est une alternative. La Ville alloue aux familles une aide financière, l'AMGED (Allocation municipale de garde d'enfant à domicile), sans plafond de ressource (mais les familles doivent justifier de plus de 200h de garde par trimestre). 500 familles bénéficient de cette allocation (qui atteint 670,77 euros maximum par an).

Cette action est évidemment positive. Toutefois, mieux cibler cette aide sur les familles en difficulté (en fixant un plafond de ressources, et/ou en favorisant les familles monoparentales) aurait du sens dans une politique de réduction des inégalités.

### Une aide à la parentalité à développer

La Ville compte plusieurs structures qui accompagnent les parents au quotidien :

- Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (la ludothèque), dans la Maison de l'Enfance.
- La Maison Ouverte (association La Licorne) est un lieu de soutien à la parentalité. Chaque parent donne la contribution qui lui convient, ce qui ouvre l'accès de la structure au plus grand nombre, sans sentiment d'assistanat. Cette structure est très fréquentée (128 enfants en 2008).
- Un café des parents dans le centre socio-culturel Yannick Noah et la Maison des Loisirs et de la Culture.

Ces structures rencontrent beaucoup de succès et peinent à répondre à toutes les demandes, ce qui montre les besoins des familles de se faire accompagner et d'échanger avec d'autres parents.

Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, les familles défavorisées peuvent bénéficier du dispositif Ville Vie Vacances.

### Partage.

**Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.**

- Augmenter les capacités d'accueil pour la petite enfance apparaît comme une priorité, soit en augmentant le nombre des structures d'accueil, soit en facilitant la garde d'enfants à domicile.
- A ce sujet, plusieurs remarques ont été formulées par les participants :

## Enfance et Jeunesse

- La demande de l'allocation municipale de garde d'enfant à domicile (l'AMGED) est une démarche lourde : le dossier administratif nécessite de nombreux documents, et la demande doit être renouvelée chaque trimestre.

- Certaines assistantes maternelles des Hauts d'Asnières sont au chômage alors qu'une forte demande existe dans le reste de la ville. En facilitant les déplacements entre les quartiers, il serait possible de sortir de cette situation paradoxale.

- Les assistantes maternelles ne semblent pas prioritaires dans l'attribution des logements sociaux de grande taille. Cela leur permettrait d'accueillir plus d'enfants.

### **Lors de la réunion avec les acteurs sociaux du territoire, les participants ont noté :**

- La difficulté de trouver un mode de garde à un prix raisonnable n'incite pas les personnes sans emploi à reprendre une activité, ou à s'investir dans les activités proposées par la Ville et les associations (activités artistiques, cours de français, etc.).

- Par ailleurs, les acteurs sociaux regrettent que des assistantes maternelles des Hauts d'Asnières soient au chômage, alors que la demande de garde est importante sur le reste du territoire. Il semble nécessaire de créer des modes de garde innovants. Certains se développent déjà : le Conseil Général, par exemple, voit se développer des structures d'accueil en rez-de-chaussée des immeubles, qui regroupent plusieurs assistantes maternelles du quartier. Ce dispositif est plus sécurisant pour les familles.

- L'Allocation Municipale de Garde d'Enfant à Domicile (AMGED) est peu connue, et n'est attribuée qu'à peu de familles. La lourdeur du dossier administratif représente certainement un frein aux demandes. Le Conseil Général des Hauts de Seine participe aux frais de garde d'enfant – sous critère de revenus - avec le « BébéDom' ».

## **2. Les jeunes asniérois ont la parole**

*La Ville propose de nombreuses structures d'échanges et de rencontres, qui favorisent l'engagement citoyen. La consultation des jeunes Asniérois a permis à la Ville d'élaborer un programme municipal jeunesse, de façon participative. Responsabilisant et*

## Enfance et Jeunesse

*transparent, ce mode de gouvernance s'inscrit bien sûr dans l'esprit du développement durable.*

### Des assises de la jeunesse

De septembre 2008 à mars 2009, la Ville a organisé une grande consultation des jeunes Asniérois (questionnaires, débats...). Cette démarche a permis aux jeunes d'exprimer leurs besoins et leurs attentes : 50 propositions concrètes ont été retenues par la Ville, sur des thématiques variées (orientation professionnelle, accès aux animations culturelles, citoyenneté, etc.).

### Des instances citoyennes qui se créent

Un Conseil municipal des collégiens se lance en janvier 2010. La même instance devrait également voir le jour pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans (voir la fiche Citoyenneté).

### Des espaces de rencontres, d'échanges et d'écoute

La Ville a notamment créé :

- 3 clubs de jeunes, destinés aux Asniérois et Asniéroises de 12 à 17 ans. L'inscription (10 euros / an) ouvre droit aux activités sportives, culturelles et de loisirs : le Jardin d'ados pour les 12/14 ans (ouvert en période de vacances scolaires uniquement) ; la Villa et l'Oxy'jeunes pour les 12-17 ans, qui fonctionnent le soir, les mercredi et samedi et pendant les vacances scolaires.

- un Bureau d'Information Jeunesse (BIJ). C'est un centre de ressources (pôle multimédia, information et accompagnement des jeunes) et un espace de rencontres pour les 15-25 ans.

- Un point d'information itinérant qui va au-devant des jeunes, le Relais d'Information des Jeunes (RIJ). Cette structure travaille avec le Bureau Information Jeunesse, la Mission locale, le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) et le Centre d'Information et de Documentation de Jeunes à Paris. Il accueille les jeunes aux « Mob I Bus », des points de rendez-vous fixes (Les 4 routes, Gare SNCF d'Asnières et Place Voltaire).

- 2 centres socio-culturels (Maison des Loisirs et de la Culture dans le quartier des Hauts d'Asnières, Centre socio-culturel Yannick Noah aux Grésillons). Ces centres veulent être des espaces de rencontres et d'échanges, permettant de maintenir un lien social. Ce sont des structures de proximité qui offrent de nombreuses animations et accompagnent les familles au quotidien : café des parents, club enfants, activités artistiques, aide juridique, alphabétisation, cuisine, couture etc.

Le CCAS gère le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) à travers la commission locale d'insertion jeune (CLIJ). C'est un dispositif départemental qui peut financer des actions d'insertion (logement, formation) ou bien répondre aux besoins de première nécessité. En 2009, 137 jeunes ont formulé une demande auprès de la CLIJ.

Le JESP (Jeune Espace Santé Prévention) accueille près de 1 600 jeunes chaque année, les accompagne et les conseille : grossesse non désirée, dépendances, etc. sont des problématiques abordées dans cette structure.



## Enfance et Jeunesse

Ces différentes structures de proximité permettent aux jeunes de tous les quartiers d'être accompagnés dans leurs démarches ou tout simplement de bénéficier d'espaces de loisirs.

**A noter :** Plusieurs structures assurent un soutien scolaire : Trait d'Union, le club des Chardons, l'AFEV, etc. (voir la Fiche Education et savoirs).

### Mieux vivre ensemble : une équipe de médiateurs

Une équipe de 9 médiateurs intervient auprès des jeunes Asniérois (âgés de 12 à 25 ans). Présents aux abords des collèges et lycées, dans les parcs et sur toutes les manifestations organisées par la Mairie, leur mission est de gérer les conflits.

Ces interventions offrent l'avantage de repérer les jeunes inactifs, de créer un contact, puis de les diriger vers les structures municipales pertinentes (Mission Locale, JESP, BIJ, etc.).

Toutefois, les jeunes sont difficiles à mobiliser (qualifiés de public « volatil ») excepté pour les activités telles que le paint-ball ou le cinéma.

### **Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.**

- Les participants partagent les points abordés dans le diagnostic. Pour certains, la sensibilisation à la citoyenneté de la jeunesse passe également par la mise en place d'espaces d'éducation au civisme.

### Forces

- Des espaces de rencontres, d'échanges, d'information et de débats pour les jeunes
- Une démarche participative pour définir la politique jeunesse
- Une équipe de médiateurs

### Faiblesses

- Un manque de places en structures d'accueil pour les tous petits
- Des assistantes maternelles au chômage dans les quartiers Nord

### Opportunités

- La construction de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance

### Menaces

- La croissance démographique et notamment celle des moins de 14 ans, imposant la construction de nouveaux équipements

### Pistes d'actions

- Promouvoir le réseau d'assistantes maternelles afin d'optimiser l'offre d'accueil dans les quartiers Nord ; développer une réflexion intercommunale.
- Mieux cibler l'accès à l'AMGED
- Développer des pratiques plus durables dans les structures d'accueil de la petite enfance (choix des jouets, mobilier, alimentation bio et équitable, etc.
- Favoriser l'accueil des tous petits dans des structures intergénérationnelles : coupler au sein d'un même bâtiment l'accueil des jeunes enfants et celui des personnes âgées.